

Comité exécutif du
Programme du Haut-Commissaire

Distr. : restreinte
23 septembre 2022
Français
Original : anglais et français

Soixante-treizième session
10-14 octobre 2022

Actualisation des opérations du HCR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

Situation en Syrie

En mars 2022, la crise en République arabe syrienne est entrée dans sa 12^e année. Quelque 5,6 millions de réfugiés syriens ont continué d'être accueillis par les États voisins dans des conditions économiques difficiles et en étant exposés à des vulnérabilités accrues. Dans ce contexte, le discours négatif sur les réfugiés syriens dans certains pays a généré des tensions intercommunautaires.

Le [cadre d'évaluation de la vulnérabilité](#) pour la Jordanie a étudié la vulnérabilité dans de multiples secteurs et les réfugiés non syriens vivant dans les camps d'Azraq et Zaatari ont été inclus dans cette étude pour la première fois. Celle-ci a montré que les conditions économiques s'étaient détériorées pour de nombreux Syriens au cours du premier trimestre 2022 par rapport à l'année précédente. Ainsi, pour survivre, 90 % des familles réfugiées avaient souvent recours à au moins une stratégie néfaste d'adaptation. D'après l'étude, 55 % d'entre elles vivent dans un abri insalubre, contre 38 % en 2018, et les dettes des ménages syriens hors des camps ont augmenté de 39 % entre 2018 et 2021.

L'[évaluation 2021 de la vulnérabilité des réfugiés syriens au Liban](#) effectuée par le HCR, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM) a conclu que malgré l'augmentation de l'assistance, 88 % des ménages réfugiés syriens n'arrivaient pas à couvrir leurs besoins essentiels. La Banque mondiale a également estimé que la moitié de la population libanaise vivait au-dessous du seuil de pauvreté¹.

À l'intérieur de la République arabe syrienne, 14,6 millions de personnes, dont 6,9 millions de déplacés internes, ont besoin d'une assistance humanitaire et d'une protection, soit une augmentation de 9 % par rapport à l'année précédente. Entre janvier et le milieu de l'année 2022, le HCR a fourni une assistance juridique à plus de 115 000 déplacés internes, personnes de retour et membres de la communauté d'accueil ; des articles de premier secours essentiels à plus de 278 000 et des nécessaires pour construire un abri à 7 900 personnes. En juillet 2022, le Conseil de sécurité des Nations Unies a voté le renouvellement de la Résolution 2165 (2014) pour une période de six mois (jusqu'au 10 janvier 2023), permettant aux organisations humanitaires de continuer à utiliser le point de passage de la frontière de Bab al-Hawa pour aider 345 000 déplacés internes dans le nord-ouest. Depuis janvier 2022, le HCR a organisé 38 livraisons d'assistance transfrontalière par Bab al-Hawa, distribuant en tout 40 500 trousseaux de premiers secours, 14 000 tentes familiales et 20 000 nécessaires d'hygiène.

En 2022, environ 33 400 réfugiés étaient rentrés de leur plein gré en République arabe syrienne fin août, depuis l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Liban et la Türkiye. Une [enquête sur les intentions de retour](#) menée par le HCR début 2022 a fait état d'une diminution du nombre de réfugiés qui souhaitaient rentrer dans les 12 mois (1,7 %) et de ceux qui espéraient rentrer un jour (58 % comparé à 70 % en 2021). Le HCR estime que les conditions d'un retour organisé de grande ampleur ne sont pas encore réunies.

¹ Voir <https://www.jointdatacenter.org/compounding-misfortunes-an-update-to-the-study>.

En juillet 2022, le HCR avait fait parvenir environ 75 millions de dollars E.-U. d'assistance en espèces à des fins multiples à plus d'1,1 million de Syriens pour leur permettre de faire face aux difficultés économiques et répondre à d'autres besoins, notamment les soins de santé et l'éducation. Le HCR a continué à codiriger l'exécution du [Plan régional réfugiés et résilience en réponse à la crise syrienne](#) (aussi connu sous le nom de 3RP), qui reflète les besoins de plus de 270 partenaires pour aider 7,1 millions de réfugiés et demandeurs d'asile syriens, dont 5,6 millions de réfugiés syriens enregistrés et 4,3 millions de membres des communautés d'accueil.

Situation en Iraq

Environ 1,2 million d'Iraqiens sont toujours déplacés à l'intérieur du pays, tandis que plus de 4,9 millions de déplacés internes de retour font face à l'insécurité et à des restrictions d'accès aux services. Plus de 245 000 réfugiés et demandeurs d'asile iraqiens enregistrés auprès du HCR sont accueillis dans les pays voisins, et plus de 31 000 Iraqiens non enregistrés vivent dans les camps dans le gouvernorat d'Al-Hasakeh en République arabe syrienne.

L'absence de documents d'identité et d'état civil est l'un des principaux problèmes de protection auquel sont confrontés les déplacés internes et les personnes de retour en Iraq. Plus de 25 % des déplacés internes et 16 % des personnes de retour n'ont pas au moins un document d'identité. Le HCR s'est employé à résoudre ce problème et en juillet 2022, plus de 13 000 déplacés internes et personnes de retour avaient reçu une assistance juridique et 24 300 avaient obtenu un document d'état civil. De plus, quelque 93 000 réfugiés, déplacés internes et déplacés internes de retour ont reçu une assistance en espèces à des fins multiples, pour un montant de 17,5 millions de dollars E.-U.

Le HCR a en outre mis sur pied des interventions en faveur des réfugiés au titre du cadre de programmation par région pour la protection et les solutions, en vue d'appuyer la transition de l'assistance humanitaire au développement et d'atténuer les risques en matière de protection, tout en promouvant la cohésion sociale entre les communautés. Le HCR travaille avec le gouvernement et les partenaires des Nations Unies à l'intégration économique des réfugiés en Iraq et à l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans le système de sécurité sociale.

Afrique du Nord

La situation en Libye est restée complexe, avec des affrontements périodiques à Tripoli et dans d'autres parties du pays entre les forces armées et les milices locales. Malgré cette situation, le nombre de déplacés internes a progressivement diminué. Entre janvier et avril 2022, il est passé de 168 000 à 160 000, tandis que le nombre de déplacés internes de retour a augmenté de 673 500 à 681 000. Le nombre de demandeurs d'asile en Libye est resté stable, avec environ 43 000 personnes enregistrées auprès du HCR au milieu de l'année 2022. Malgré la diminution de l'espace opérationnel, le HCR a continué à offrir des services de protection vitaux, facilitant notamment le départ d'un millier de personnes vulnérables grâce aux mécanismes d'évacuation et de réinstallation, tout en organisant des consultations de santé et des orientations vers les services spécialisés pour les personnes placées en détention et aux points de débarquement.

Le nombre de personnes qui recherchent l'asile en Tunisie a légèrement augmenté en 2022 (environ 9 500 personnes enregistrées contre 9 255 en 2021), tandis que les départs de Tunisie par la mer ont grimpé à 19 852, soit une augmentation de 23 % par rapport à la même période de 2021. Le HCR a apporté un soutien continu aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, y compris à ceux secourus en mer. Ils ont reçu une assistance juridique, des articles de premiers secours et un hébergement temporaire, et ont bénéficié de sessions d'orientation.

L'Égypte abrite environ 288 000 réfugiés et demandeurs d'asile. Le HCR a continué à leur fournir des services de protection dans des conditions d'égalité, visant à réduire et au final à éliminer les différences fondées sur la nationalité. L'Organisation a travaillé avec ses homologues nationaux afin de réfléchir aux domaines dans lesquels les réfugiés pouvaient être inclus dans les dispositifs nationaux de protection sociale, notamment pour l'accès à la

santé et à l'éducation. Le HCR a continué à assurer la détermination du statut de réfugié et les activités de réinstallation, tout en plaidant auprès des autorités pour obtenir l'accès aux personnes placées en détention administrative et pour prévenir les cas de refoulement.

Le HCR a aidé le Gouvernement de l'Algérie à renforcer les systèmes de protection des réfugiés, notamment l'enregistrement et la détermination du statut de réfugié en milieu urbain. Une augmentation des mouvements mixtes s'est traduite par une hausse de 20 % des nouvelles demandes d'asile de janvier à juillet 2022, avec 1 400 personnes nouvellement enregistrées. Le HCR a maintenu ses interventions vitales pour les réfugiés sahraouis dans les camps près de Tindouf, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'eau, assainissement et hygiène, ainsi que par la réhabilitation des hôpitaux et des réseaux d'adduction d'eau. Une réponse stratégique et ciblée a été planifiée dans le secteur de la santé à la suite d'une enquête nutritionnelle conjointe du HCR et PAM, dont les résultats préliminaires ont fait état d'une augmentation des niveaux de retard de croissance et d'anémie chez les enfants âgés de six mois à cinq ans.

Le Maroc est resté un pays de transit pour les mouvements mixtes et de destination pour les réfugiés et les demandeurs d'asile. Le pays compte actuellement environ 9 300 demandeurs d'asile et 9 700 réfugiés. Les traversées par la mer se sont poursuivies le long de la route maritime nord-ouest de l'Afrique, tandis que plusieurs tentatives de passage de Nador à Melilla se sont traduites par de nombreux décès et personnes blessées. Le HCR a aidé les personnes relevant de sa compétence dans les zones urbaines, y compris en renforçant l'accès aux documents d'identités nationaux et en s'attachant à étendre l'inclusion économique et l'accès aux services afin d'encourager l'autonomie et de promouvoir l'intégration locale.

La Mauritanie accueillait 92 700 réfugiés et demandeurs d'asile, dont 83 010 réfugiés Maliens dans le camp de Mbera et dans les alentours en août de cette année. Il y a eu 8 500 nouvelles arrivées du Mali entre janvier et juillet 2022, ce qui a été confirmé après la reprise l'enregistrement à Mbera. Pour répondre aux besoins croissants liés à cet afflux, le HCR a activé la première phase du plan d'intervention d'urgence interorganisations en mars 2022. Avec les acteurs du développement, le HCR a étudié les possibilités d'inclusion des réfugiés dans les dispositifs nationaux de protection sociale afin de renforcer leur autonomie et s'est employé à étendre l'accès des enfants réfugiés à l'éducation.

Conseil de coopération du Golfe

Le HCR a poursuivi les activités de mobilisation de ressources dans les États membres du Conseil de coopération du Golfe, qui l'ont aidé à faire face à des situations d'urgence humanitaire dans un certain nombre de régions. Entre janvier et juillet 2022, l'Organisation a collecté 75,6 millions de dollars E.-U. auprès des gouvernements et des donateurs privés. De plus, 19,3 millions de dollars E.-U. ont été levés grâce au Fonds Zakat du HCR pour les réfugiés afin d'aider les familles réfugiées et déplacées internes vulnérables en Jordanie, au Liban et au Yémen. Une assistance en espèces a alors été fournie pour couvrir les besoins essentiels, notamment le loyer, l'alimentation et les soins de santé. Des articles de premier secours ont aussi été distribués.

Israël

Israël a reçu un afflux de ressortissant ukrainiens en février 2022, avec 25 000 arrivées. Le HCR a poursuivi ses activités de détermination du statut de réfugié et de réinstallation pour les réfugiés érythréens et soudanais, et a travaillé avec les autorités afin de réfléchir à des domaines dans lesquels améliorer l'accès des réfugiés à l'éducation, à l'emploi et aux services de santé.

Yémen

La crise du Yémen est restée parmi les crises humanitaires et de protection les plus graves au monde, avec 23,4 millions de personnes (73 % de la population totale) ayant besoin d'assistance, dont 12,9 ayant des besoins urgents. Les déplacés internes ont continué d'être exposés à la faim, près de 19 millions ayant besoin d'une assistance alimentaire et 160 000 connaissant des conditions de quasi-famine. Malgré une trêve bienvenue qui a

débuté en avril 2022, plus de 45 500 nouvelles personnes ont été déplacées pendant l'année, les blocus en cours empêchant l'accès humanitaire et l'apport d'une aide vitale. Fin juillet 2022, le Yémen comptait également environ 97 300 réfugiés et 13 800 demandeurs d'asile.

Des interventions de santé vitales ont été fournies aux déplacés internes, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, y compris des dépistages, des traitements et une sensibilisation aux maladies transmissibles, comme la maladie à coronavirus (COVID-19), dans les dispensaires soutenus par le HCR. Les partenaires de santé ont vacciné plus de 10 100 réfugiés et membres des communautés d'accueil dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre la poliomyélite. Plus de 420 000 déplacés internes et 8 500 réfugiés ont reçu une assistance en espèces entre janvier et juillet 2022, pour un montant total de 20 millions de dollars E.-U. En outre, le HCR et ses partenaires ont mis en œuvre des projets à impact rapide à l'appui des activités portant sur les moyens d'existence. La planification de la reprise des retours spontanés assistés de demandeurs d'asile somaliens était en cours, avec 600 retours prévus en 2022.

Mouvements mixtes et mouvements secondaires

Les mouvements mixtes de réfugiés et de migrants se sont poursuivis dans la région, principalement en Afrique du Nord. Les réfugiés et les migrants ont été confrontés à de multiples risques, y compris la mort, aux mains des passeurs et des trafiquants. Parmi les nouveaux arrivants entre janvier et juillet 2022, les opérations du HCR en Afrique du Nord ont enregistré et identifié quelque 13 500 personnes ayant besoin de la protection internationale. Les traversées à haut risque de la Méditerranée vers l'Europe ont continué, 51 100 personnes ayant traversé la mer depuis l'Afrique du Nord entre janvier et juillet 2022. Environ 1 300 décès ont été enregistrés, principalement de personnes qui tentaient de traverser la mer depuis la Libye. Si les départs de Libye par la mer sont restés les plus nombreux dans la région, ceux depuis l'Afrique du Nord vers les Îles Canaries sont toujours élevés, avec quelque 9 700 arrivées en 2022 et plus de 320 décès. Ailleurs, environ 34 400 personnes sont arrivées par la mer au Yémen, tandis que 1 200 autres ont quitté le Liban et la République arabe syrienne par la mer pour gagner l'Europe au cours du premier semestre 2022.

Le HCR a continué à travailler avec les autorités nationales et les partenaires afin d'accroître l'accès aux personnes susceptibles d'avoir besoin de la protection internationale et d'assurer leur identification et leur orientation. L'Organisation a également œuvré à augmenter la communication d'informations sur les risques spécifiques liés aux voyages irréguliers dans la région et aux modalités d'accès à une protection et une assistance. Le HCR a cherché à renforcer les possibilités de protection et les alternatives aux voyages dangereux, y compris en révisant les stratégies d'enregistrement afin de mieux identifier les personnes ayant clairement besoin de la protection internationale et de les considérer comme prioritaires pour l'enregistrement.

B. Progrès et défis dans la réalisation du plan 2022

Créer un environnement de protection sûr et favorable

Entre janvier et juillet 2022, plus de 110 000 personnes ont été nouvellement enregistrées comme personnes relevant de la compétence du HCR dans la région. Ce chiffre représente une augmentation par rapport à 2019, où environ 88 000 personnes ont été enregistrées sur la même période. Les principales nationalités enregistrées ont été les Syriens, suivis par les Soudanais et les Maliens.

Au cours du premier semestre 2022, quelque 109 119 personnes ont participé à des sessions de sensibilisation visant à prévenir la violence sexiste, ainsi qu'à des activités d'autonomisation des femmes dans les pays couverts par le plan régional réfugiés et résilience en réponse à la crise syrienne. Quelque 79 800 survivant(e)s ainsi que les personnes exposées à un risque de violence sexiste ont pu avoir accès à des services, 23 534 personnes ont reçu une formation sur la protection et 82 634 filles et garçons ont bénéficié de services de protection spécialisés. Près d'1,5 million de personnes ont reçu une

aide par des actions de sensibilisation de la communauté, des centres communautaires et autres initiatives, et 917 607 enfants ont été inscrits dans l'enseignement officiel.

Pour promouvoir le respect de la Politique du HCR sur la prévention, l'atténuation des risques et la prise en charge en matière de violence basée sur le genre, un certain nombre d'activités visant à renforcer les capacités des opérations du HCR dans les divers secteurs ont été mises en place. Un appui spécifique aux enfants et aux jeunes a été fourni, et l'accès à des documents d'état civil, y compris à l'enregistrement des naissances, a été considéré comme prioritaire. Des formations régionales ont aussi été organisées à l'intention du personnel du HCR sur les techniques de conduite d'entretien avec les personnes ayant des vulnérabilités psychosociales ou de santé mentale ; sur les premiers secours psychologiques ; et sur la gestion des crises émotionnelles pour les personnes chargées de traiter des cas individuels. Dans le cadre du travail de sensibilisation sur la prévention de l'automutilation et du suicide, des messages de plaidoyer ont été élaborés pour renforcer les réponses en faveur des personnes ayant des besoins psychosociaux. Le HCR a aussi fourni des informations et des orientations actualisées sur les pays d'origine, notamment un document de position sur les retours à Gaza, pour soutenir l'application de procédures d'asile justes et efficaces. L'Organisation a continué à participer activement à l'initiative « *No Lost Generation* », qui englobe l'éducation, la protection des enfants et des jeunes, et un travail lié aux services psychosociaux et de santé mentale.

Autonomisation des communautés et partenariat

Le HCR a renforcé et étendu les partenariats, conformément à l'approche engageant l'ensemble de la société incarnée dans le Pacte mondial sur les réfugiés. La collaboration avec les gouvernements, les acteurs du développement, les institutions financières, le secteur privé, les organisations confessionnelles, les organisations de la société civile et les milieux universitaires a visé à promouvoir l'espace de protection dans la région. Les acteurs et les partenaires de la société civile ont participé aux consultations mondiales avec les organisations non gouvernementales sur l'action locale et la lutte pour le climat, qui ont abouti à des recommandations en vue de l'autonomisation des acteurs locaux. Le HCR a maintenu son soutien au réseau de la société civile du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord pour le déplacement (*Middle East and North Africa Civil Society Network for Displacement*), qui offre des services et une assistance aux communautés d'accueil et aux personnes déplacées.

Le réseau a également rejoint le Groupe de référence des organisations non gouvernementales du Forum mondial sur les réfugiés 2023, instauré par le HCR, qui prodiguera des conseils de préparation et aidera les organisations non gouvernementales à élaborer des promesses d'engagement et des initiatives. Le HCR a poursuivi son partenariat stratégique avec la Ligue des États arabes, notamment sur la protection de l'enfant, ainsi que sur la prévention et l'intervention en matière de violence sexiste.

Pour soutenir les structures communautaires et permettre un accès égal à l'information et à la protection pour les personnes ayant des besoins spécifiques et des profils différents, plus de 1,5 million de membres de la communauté ont été contactés par des groupes de volontaires de proximité en Algérie, en Iraq, en Israël, en Jordanie et au Liban. Cette action a été possible grâce à 900 centres communautaires, dont près d'une centaine de centres communautaires et un certain nombre d'autres centres mobiles ou satellites en République arabe syrienne, et à l'appui direct apporté à 2 100 initiatives dirigées par la communauté dans la région, des centrales d'appel et les réseaux sociaux ayant été utilisés pour toucher les personnes dans les régions isolées.

En mars 2022, le HCR a soutenu la formation organisée par le Réseau de protection communautaire, en collaboration avec l'Université de Washington. Cette formation, à laquelle ont participé 48 organisations communautaires et locales travaillant dans la région, a mis l'accent sur les moyens de toucher les personnes ayant des besoins de protection internationale et les stratégies et outils d'identification permettant de promouvoir un accès égal des personnes ayant des besoins spécifiques à l'information et à la protection. En juin 2022, une formation régionale du HCR sur l'inclusion du handicap dans le contexte du

déplacement a été lancée avec l'Alliance internationale pour les personnes handicapées. Cette initiative a rassemblé 33 participants de 14 pays, dont le personnel du HCR, les gouvernements, les partenaires et des organisations de personnes handicapées travaillant dans la région Afrique du Nord et Moyen-Orient.

Recherche de solutions

Les opérations ont intensifié leur capacité de réinstallation tout en renforçant les garanties d'intégrité, comme il apparaît dans le registre des risques internes du HCR pour la région. Des plans pluriannuels ont été élaborés pour répondre à l'augmentation des possibilités de réinstallation en 2022 et ces prochaines années. Entre janvier et août 2022, les dossiers de quelque 14 250 personnes ont été soumis en vue de leur réinstallation (11 500 Syriens et 2 750 réfugiés d'autres nationalités). Cette hausse par rapport à 2021 a été possible grâce à une meilleure coordination, dont un renforcement des effectifs et une augmentation des mécanismes d'identification.

Le HCR a renforcé les connaissances et les compétences des fonctionnaires chargés du traitement des dossiers individuels et de la protection, afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de la collecte d'informations. Les opérations ont reçu des orientations sur la mise en œuvre des stratégies de détermination du statut de réfugié et des procédures opérationnelles standard, en particulier concernant les modalités de traitement différencié ou à distance, la gestion des dossiers en attente et le traitement des cas complexes.

En coordination étroite avec les États et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), quelque 11 772 personnes de la région étaient parties en vue de leur réinstallation fin août 2022. Les possibilités de réinstallation annuelles ne correspondent qu'à 5 % des besoins dans la région. L'augmentation de leur nombre reste une priorité afin de promouvoir le partage international des responsabilités, comme le prévoit le Pacte mondial sur les réfugiés.

Environ 34 000 réfugiés syriens sont rentrés chez eux au cours des huit premiers mois de 2022, soit une légère hausse par rapport à 2021. Avec le Groupe de travail régional sur les solutions durables et dans le cadre du Plan régional réfugiés et résilience en réponse à la crise syrienne, le HCR et ses partenaires ont continué à renforcer l'appui aux réfugiés de retour en leur fournissant des orientations, en les aidant à obtenir des documents et en répondant à leurs besoins spécifiques afin de réduire le risque de préjudices et de leur permettre de rentrer en étant informés et dans la dignité.

En collaboration avec les États, les partenaires et d'autres parties prenantes, le HCR a cherché à élargir les voies d'accès complémentaires en Afrique du Nord et dans les pays du Conseil de coopération du Golfe. L'Organisation améliore les données disponibles sur les voies complémentaires et intensifie son engagement (par des réunions et des projets) aux côtés du Groupe de contact du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord pour les voies complémentaires, composé de 100 représentants d'États, d'organisations non gouvernementales, du milieu universitaire et d'opérations du HCR, afin d'étendre ces solutions dans la région.

C. Information financière

Le budget actuel 2022 pour la région s'établit à 2 432,4 millions de dollars E.-U., soit une diminution de 6 % par rapport au budget 2021, de 2 704,2 millions de dollars E.-U.

Au 13 septembre 2022, seuls 35 % des besoins financiers de la région pour 2022 étaient financés, compte tenu de l'allocation indicative des contributions non affectées ou légèrement affectées.